

Cabinet Salah AMAMOU

102 avenue des Champs Elysées 75008 Paris.
Tél. 01 73 70 57 83. Numéro déclaration d'activité : 1175 45162 75.
Numéro SIRET : 47844476300039

Programme de formation détaillé et devis : Révision légale et contractuelle des comptes

Intitulé du programme : Formation en Révision légale et contractuelle des comptes.

Public : Stagiaires des cabinets d'expertise comptables.

Objectifs :

- Être capable d'appréhender les situations pratiques professionnelles, comptables, fiscales, juridiques et sociales, pouvant se présenter aux cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes,
- Se familiariser avec la procédure de recherche de solutions à ces situations,
- Présenter la solution adéquate au client.

Contenu : Etude de 500 cas-types tirés de la vie quotidienne des cabinets d'expertise comptables et de commissariats aux comptes portant sur des :

- Situations professionnelles : 216 cas traitant des normes professionnelles en matière :

- * d'acceptation des missions,
- * de l'analyse du risque d'audit,
- * d'application des procédures d'audit,
- * de procédure d'alerte,
- * des informations contenues dans le rapport de gestion,
- * des assertions et anomalies,
- * des attestations délivrées par le commissaire aux comptes,
- * des irrégularités et inexactitudes communiqués à l'assemblée générale,
- * du rapport général du commissaire aux comptes,
- * ...

- **Situations comptables** : 70 cas traitant :

- * du boni de fusion,
- * du bénéfice distribuable en présence de déficit,
- * de l'actualisation des dettes et de la juste valeur,
- * des cas dérogatoires aux textes réglementaires comptables,
- * de l'amortissement par composant,
- * de l'écart de réévaluation distribuable,
- * des immobilisations à valeur résiduelle,
- * de l'impact comptable de l'exclusion d'un associé, personne morale
- * ...

- **Situations fiscales** : 60 cas traitant :

- * de l'impact fiscal de la création d'une activité au sein d'une entreprise existante,
- * de la déductibilité fiscale des intérêts facturés par une société mère,
- * de l'effet fiscal d'une opération d'absorption réalisée sous le régime spécial des fusions,

- * de l'impact fiscal de l'imputation des Frais d'émission d'actions en prime d'émission,
- * de l'imposition des bénéficiaires au taux réduit,
- * de la liasse fiscale à établir pour une succursale d'une société étrangère,
- * du traitement fiscal du mali de fusion dans une opération d'absorption,
- * de l'optimisation fiscale d'une opération d'apport partiel d'actif,
- * des options d'imposition des plus-values sur titres résultant d'une absorption d'une filiale,
- * ...

- Situations juridiques : 140 cas traitant :

- * des actions de garantie données en nantissement,
- * de l'augmentation de capital sans que le CAC ait remis son rapport,
- * des avances accordées antérieurement à la nomination d'un administrateur,
- * des avances de fonds par une société à son gérant,
- * des avantages de transformation de la SARL en SAS,
- * du cas de blocage de minorité,
- * de la consultation écrite des associés,
- * de la contestation par un actionnaire d'une résolution de transformation d'une SA en SAS,
- * des conventions réglementées non autorisées par le CA,
- * ...

- Situations sociales : 18 cas traitant :

- * des avantages sociaux liés à la loi TEPA,
- * de la forme du contrat à durée déterminée et responsabilité de l'expert comptable,
- * des heures supplémentaires, intérim et CDD (Comparaison entre ...),
- * du statut social du PDG d'une SA,
- * ...

Méthodes et moyens pédagogiques : La formation se fait via l'internet par e-mail et/ou le tchat et essentiellement sur la base d'un Document remis au candidat contenant 500 cas-types. Le candidat :

- étudie dans un premier temps seul sans prendre connaissance des solutions,
- discute ensuite les difficultés et les spécificités de chaque cas avec le formateur,
- recherche la solution,
- prend connaissance de la solution proposée,
- commente avec le formateur la solution proposée,
- discute une seconde fois cette solution avec le formateur.

Par ailleurs, le stagiaire peut poser au formateur et discuter avec lui toute autre question même non traitée dans les cas-types figurant sur le Document de base.

Durée de la formation : Minimum 40 heures.

Tarif : 1.000 €.

Suivi et évaluation :

Contrôle continu des connaissances : QCM d'entraînement à l'épreuve écrite de l'examen.